Quelques conseils pour bien rédiger vos faire-part de mariage

Solennel ou atypique ? Pour annoncer ou pour inviter ? Un faire-part peut prendre de nombreuses formes et il peut surtout être rédigé de diverses façons en fonction du sens que vous souhaitez lui donner.

# Quels éléments faut-il mentionner ?

Les personnes qui vont recevoir votre faire-part doivent disposer de toutes les informations relatives à la cérémonie. Vous ne devez rien omettre si vous voulez que tout le monde puisse être présent au bon endroit au bon moment.

## Le nom des futurs mariés

Les éléments les plus importants qui doivent figurer sur votre faire-part sont bien entendu les noms et prénoms des futurs mariés.

## La nature de l’évènement

Vous devez également préciser la nature l’évènement qui justifie l’envoi du faire-part, à savoir le mariage. Vous pouvez alors utiliser directement le mot « mariage » ou le verbe « marier », ou bien vous tourner vers des formules moins directes comme « ils se diront oui » ou encore « ils s’uniront ».

## La date du mariage

Que vous envoyiez un faire-part pour inviter votre famille à votre mariage, ou bien simplement pour annoncer votre union qui s’est déroulée dans l’intimité, la date doit absolument figurer. C’est alors elle qui donnera des repères et qui permettra à vos invités de s’organiser pour être présent le jour J si vous les avez conviés.

## Le lieu et l’heure de la cérémonie

Il est fréquent que les futurs mariés choisissent d’organiser durant la même journée une cérémonie civile, ainsi qu’une cérémonie religieuse. Vous pouvez alors préciser les lieux et les heures de chacune d’entre elles. Si vous avez choisi de vous unir civilement dans l’intimité, vous pouvez seulement annoncer votre mariage et ne convier votre famille et vos amis qu’à la cérémonie religieuse par exemple. Un plan d’accès peut aussi être inséré si vous le jugez utile en fonction du lieu de votre mariage.

## L’invitation au vin d’honneur

Si vous avez prévu de ne pas inviter tout le monde à votre repas et soirée de mariage, vous avez sans doute prévu un apéritif auquel tout le monde pourra participer. Dans ce cas, l’invitation au vin d’honneur peut apparaître sur votre faire-part ou bien sur un carton d’invitation distinct.

## L’invitation au repas

Si toutes les personnes auxquelles vous avez envoyé un faire-part sont invitées à votre repas de mariage, alors l’invitation peut être mentionnée directement sur celui-ci. Dans le cas contraire, il est préférable d’insérer un carton d’invitation à l’intérieur du faire-part qui sera envoyé aux personnes conviées à votre soirée.

## La demande de confirmation

Il n’est pas nécessaire de demander une confirmation pour la présence à la cérémonie civile ou religieuse. Par contre, il est vivement recommandé de définir une date butoir à vos invités pour confirmer leur participation au repas. Sans cela, il vous sera difficilement possible de vous organiser, surtout au niveau de la salle et du traiteur. Pensez alors à un insérer une petite phrase du type « Réponse souhaitée avant le 15 mai 2013 ».

## Les coordonnées

Il est d’usage de faire figurer l’adresse des parents ou des mariés eux-mêmes en bas des faire-part. Bien entendu, cela n’est pas obligatoire. Un ou plusieurs numéros de téléphone seront par ailleurs très pratiques si l’un de vos invités souhaite obtenir une information ou vous confirmer sa présence. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi, pourquoi pas, ajouter une adresse e-mail. Une nouvelle tendance est aussi la création d’un site ou d’un blog où les futurs époux détaillent l’avancée des préparatifs de leur mariage. Le faire-part de mariage peut alors être un très bon support pour partager votre site, donc n’hésitez pas à y ajouter son adresse.

# Qui annonce le mariage ?

La tradition veut que ce soient les parents, voir les grands-parents qui annoncent le mariage. On retrouve alors souvent des formules du type « Monsieur et Madame X sont heureux de vous annoncer le mariage de… ». Dans ce cas, on peut placer en premier les noms des arrières grands-parents, puis des grands-parents, et enfin des parents. Cependant, cette solution est de moins en moins utilisée et elle laisse place à une formulation moins solennelle, par les futurs mariés eux-mêmes. On doit principalement cela au fait qu’aujourd’hui ces derniers vivent déjà souvent en couple avant de se marier. Il est alors possible d’utiliser une tournure classique : « Madame (nom et prénom de la mariée) et Monsieur (nom et prénom du marié) sont heureux de vous annoncer… ».

# Comment être original ?

Il est très facile de rendre son faire-part original en trouvant un angle d’attaque atypique ou en faisant parler quelqu’un d’autre que les mariés ou leurs parents. Si vous avez un enfant, vous pouvez par exemple le laisser annoncer votre mariage. Vous pouvez aussi orienter votre discours grâce au thème que vous avez choisi pour votre mariage. Si vous avez choisi de réaliser un mariage champêtre, utilisez par exemple des termes comme « éclore » ou « fleuri ». Enfin, si vous appréciez particulièrement les œuvres d’un poète ou d’un philosophe, n’hésitez pas à utiliser l’une de ses citations pour introduire l’annonce de votre mariage. Plus votre faire-part reflètera votre personnalité, plus il sera original.